



Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2005

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante et unième session
Supplément n° 31 (A/61/31)

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante et unième session
Supplément n° 31 (A/61/31)

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2005



Nations Unies • New York, 2006

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités	1–6	1
II. Domaine thématique 1 : paix et sécurité	7–16	4
III. Domaine thématique 2 : bonne gouvernance – de l'échelon local au niveau mondial	17–25	7
IV. Domaine thématique 3 : développement et réduction de la pauvreté	26–35	10
V. Domaine thématique 4 : environnement et développement durable	36–51	13
VI. Domaine thématique 5 : science, technologie et société	52–63	18
VII. Questions intersectorielles	64–68	21
VIII. Développement des capacités	69–77	23
IX. Activités de réseau	78–89	25
A. Initiatives mondiales relatives aux réseaux	80–86	25
B. Partenariats au sein du système des Nations Unies	87–89	27
X. Diffusion de l'information	90–101	28
XI. Ressources financières et humaines	102–103	31
Annexe		
Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies pour 2005		32

Chapitre premier

Généralités

1. Depuis ses débuts modestes, en 1975, l'Université des Nations Unies (UNU) a mûri et s'est muée en un réseau mondial, décentralisé, qui regroupe le Centre de l'UNU à Tokyo, 12 centres et programmes de recherche et de formation et des bureaux de liaison au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, ainsi qu'au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à Paris. Ce réseau de base de l'Université est secondé par neuf institutions associées et des centaines d'institutions et de particuliers qui coopèrent avec elle dans le monde. L'Université fonctionne comme une organisation unique, véritablement internationale, qui a pour vocation de trouver des solutions pluridisciplinaires aux problèmes mondiaux les plus urgents qui préoccupent l'ONU, ses États Membres et les peuples qu'ils représentent. Bien qu'elle soit l'une des plus petites entités du système des Nations Unies, et qu'elle dépende de contributions volontaires, l'Université a, au cours de ces 30 dernières années, grandement amélioré – tant dans sa nature que dans ses effets – sa contribution aux travaux des organismes du système des Nations Unies et de l'ensemble des chercheurs et des spécialistes du monde entier.

2. De par sa position particulière, l'UNU mène un vaste éventail d'activités de production de connaissances, de transfert des savoirs et de mise en pratique et gestion de ces savoirs, notamment des travaux de recherche de base et de recherche appliquée, des études prévisionnelles et d'orientation générale, des activités de développement des capacités (avec apprentissage en ligne), l'établissement de réseaux (collaboration avec les organisations et les partenaires extérieurs de l'UNU) et des opérations ciblées de diffusion et d'information. En 2005, les travaux de l'Université ont été guidés par le document intitulé « UNU Strategic Directions » (Orientations stratégiques de l'UNU) portant sur la période 2005-2008, adopté par le Conseil en décembre 2004, qui définit la voie à suivre et détermine les grands objectifs et les résultats attendus.

3. Le champ d'action des programmes, ou « espace de programme », dans lequel opère l'Université est fonction de trois variables : les grands processus qui font changer rapidement et de façon spectaculaire le monde dans lequel nous vivons, les agents qui influent sur cette évolution tout en étant eux-mêmes touchés par elle, et les sujets ou thèmes les plus pertinents pour la mission de l'UNU. À l'intérieur de cet « espace de programme », les activités de l'UNU sont scindées en deux vastes domaines de programme, à savoir la paix et la gouvernance d'une part, et l'environnement et le développement de l'autre, et regroupées en cinq grands domaines thématiques :

1. Paix et sécurité;
2. Bonne gouvernance – de l'échelle locale au niveau mondial;
3. Développement et réduction de la pauvreté;
4. Environnement et développement durable;
5. Science, technologie et société.

4. Le présent rapport dresse un bilan d'ensemble des travaux menés par l'UNU en 2005. Plutôt que de tenter d'en faire l'inventaire exhaustif, il offre un échantillon de ses travaux, représentatif sur les plans géographique et thématique, présente certains projets et certaines activités, et reconnaît la contribution des institutions partenaires. De plus amples informations peuvent être consultées sur le site Web de l'UNU, à l'adresse suivante : <<http://www.unu.edu>>.

5. Le Conseil de l'Université des Nations Unies formule les principes et les politiques qui régissent le fonctionnement de l'UNU, approuve le programme de travail et le budget de l'Université, et énonce des recommandations visant à en améliorer le fonctionnement. À sa cinquante-deuxième session, en décembre, à Tokyo, le Conseil a approuvé le programme universitaire et le budget de l'Université pour l'exercice biennal 2006-2007. Il s'est aussi penché sur la situation financière de l'UNU, a approuvé une stratégie de mobilisation de fonds à l'échelle de l'Université et a examiné un rapport sur l'évaluation du programme d'aide financière pour les étudiants de pays en développement ainsi que la réponse du Recteur aux recommandations énoncées dans le rapport d'évaluation. Le Conseil a également pris note des rapports sur les progrès accomplis en ce qui concerne : a) la définition des options stratégiques visant à renforcer l'impact de l'UNU en Afrique, b) l'état de la mise en œuvre du plan stratégique de suivi du Sommet mondial pour le développement durable, et c) l'initiative sur l'éducation en faveur du développement durable. Il a également examiné les rapports sur l'évolution de carrière des anciens étudiants qui ont suivi les programmes de stage et de doctorat de l'Institut de l'UNU pour les nouvelles technologies (UNU/INTECH), et il s'est penché sur sa stratégie de diffusion de ses notes d'orientation en matière de technologies et sur l'évolution de l'initiative de son Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé (INWEH/UNU) en faveur d'un centre d'apprentissage virtuel ONU-Eau.

6. Les résultats les plus marquants obtenus en 2005 sont les suivants :

a) La célébration du trentième anniversaire de la création de l'Université à Tokyo, et du vingtième anniversaire de la création de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, à Helsinki;

b) L'UNU/INTECH et le Centre de recherche économique de Maastricht ont achevé l'intégration formelle de leurs activités universitaires, en vue de la constitution d'UNU-MERIT en janvier 2006;

c) L'Observatoire mondial des incendies de la Société Max Planck pour la promotion des sciences (qui dépend de l'Institut Max Planck de chimie, à l'Université de Fribourg, en Allemagne) est devenu une institution associée de l'UNU;

d) L'Institut de l'UNU pour l'environnement et la sécurité a commencé de mettre en œuvre des projets de coopération avec l'International Institute for Geo-Information Science and Earth Observation (ITC), d'Enschede (Pays-Bas), devenu une institution associée de l'UNU en 2004;

e) Financement par la Munich Re Foundation – de création récente – d'une chaire sur la vulnérabilité sociale, pour une période initiale de cinq ans, à l'Institut de l'UNU pour l'environnement et la sécurité;

f) Entente entre l'UNU et l'Université de Namibie sur le choix du Centre de recherche en ressources marines et côtières de l'Université de Namibie (Henties Bay) comme unité opérationnelle de l'Institut de l'UNU pour les ressources naturelles en Afrique;

g) L'UNU a commencé à chercher un successeur à son recteur actuel, Hans van Ginkel, qui partira en retraite en septembre 2006.

Chapitre II

Domaine thématique 1 : paix et sécurité

7. Avec la fin de la guerre froide, la donne politique mondiale – affrontement entre deux superpuissances – a changé, mais l’objectif de l’ONU d’instaurer la paix et la sécurité internationales n’en demeure pas moins difficile à atteindre. Il est de plus en plus complexe pour la communauté internationale de prévenir et de régler les problèmes de différends transfrontaliers, de conflits internes et de fragmentation des États, qui mettent en péril la sécurité et le bien-être des populations dans le monde. En 2005, l’ONU a entrepris les activités et projets décrits ci-après dans le domaine thématique de la paix et de la sécurité.

8. **Réforme de l’ONU** : les études que l’ONU mène actuellement sur la réforme du système des Nations Unies et de ses opérations de paix, et sur les problèmes liés à la prévention des atrocités sur le plan humanitaire et aux mesures à prendre face à ces atrocités, aboutiront à la publication, en 2006, d’un ouvrage offrant un nouvel éclairage sur ce qui peut motiver le recours à la force dans les affaires internationales, sur les conditions à réunir et sur les moyens à utiliser pour ce recours. Les auteurs soutiennent que le fossé grandissant entre légalité et légitimité atteste l’érosion du sentiment d’appartenance à la communauté internationale, ils procèdent à une analyse critique des tensions récentes entre les États-Unis d’Amérique et l’ONU et ils affirment le caractère primordial de l’état de droit et d’un ordre international réglementé attaché au système des Nations Unies.

9. **Consolidation et maintien de la paix** : le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement a établi que jusqu’à la moitié des conflits violents considérés comme « réglés » resurgissaient dans les cinq années suivantes. En février, lors d’une conférence organisée par l’ONU et l’Institute of Peace and Conflict Studies (Inde), les participants ont analysé la crédibilité et la pertinence des récentes opérations de maintien de la paix, débattu des conséquences des politiques indienne et japonaise sur les opérations de maintien de la paix et étudié les effets des dernières initiatives menées par l’ONU – rapport Brahimi (A/55/305-S/2000/809), ou rapport du Groupe de personnalités de haut niveau (A/59/565), notamment. En mars, l’ONU et l’Université de Chuo (Japon) ont organisé conjointement un atelier au cours duquel les participants se sont penchés sur l’historique des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et ont débattu des moyens de rendre les interventions futures plus efficaces; en octobre, lors de la Réunion publique qui se tient chaque année au Centre de l’ONU à l’occasion de la Journée des Nations Unies, les participants ont à nouveau fait valoir que l’on s’accordait de plus en plus à vouloir placer le maintien de la paix au cœur de l’action du système des Nations Unies.

10. **Responsabilisation et justice** : en janvier, lors d’une réunion organisée conjointement par l’ONU et le Bureau des affaires juridiques sur le thème de la primauté du droit et du fonctionnement de la justice pendant une période de transition, les participants ont appelé l’attention sur les problèmes de justice pendant les périodes de transition et proposé des solutions concrètes. Les conclusions tirées de cette réunion, qui faisaient état des progrès importants marqués dans le domaine de la justice pénale internationale, ont été prises en compte par le Secrétaire général, Kofi Annan, dans son rapport de 2005 sur l’activité de l’Organisation (A/60/1, par. 212). En mars, l’ONU et The Hague Academic Coalition (association d’universitaires de La Haye) ont organisé conjointement une conférence sur la

responsabilisation pénale internationale et les droits de l'enfant, pour tenter de relier deux thèmes conceptuels et pratiques majeurs, à savoir la protection des droits de l'enfant (telle que codifiée dans le droit international), et la création d'une juridiction pénale internationale pour les crimes commis à l'encontre d'enfants.

11. Amélioration des relations entre composante civile et composante militaire : bien que les forces militaires et de police jouent un rôle capital dans la reconstruction des sociétés qui sortent d'un conflit, les structures de sécurité interne de ces sociétés pèchent souvent par un manque de contrôle civil et démocratique, de cohésion interne, d'efficacité et de crédibilité aux yeux du public. Si l'on en croit les travaux menés par l'ONU, les acteurs extérieurs, les organisations régionales et l'ONU pourraient faciliter le processus en créant des conditions de sécurité de base, en veillant à ce que ce qui reste des groupes armés ne vienne pas compromettre le fragile processus de rétablissement de la paix, et en favorisant la réforme du secteur de la sécurité. Dans l'ouvrage qu'elle a publié en 2005 au sujet du programme relatif à la paix et à la gouvernance, l'ONU a passé en revue les programmes de réforme de la sécurité de différentes régions, et a averti des risques si l'intervention des forces militaires ne s'inscrivait pas dans le cadre plus vaste du maintien de la paix.

12. Travaux de recherche sur les conflits en Afrique : un projet du Programme de l'ONU sur la paix et la gouvernance a réuni des chercheurs chevronnés issus du continent africain et d'autres régions en vue de confronter leurs expériences en matière de recherche sur l'Afrique (continent qui vient en tête pour ce qui est des conflits, de l'instabilité, du commerce illicite d'armes, de la pauvreté et du sida). Il en est issu un ouvrage recensant un certain nombre d'approches, de perceptions et de solutions, qui traite directement des questions éthiques et pratiques liées à la conduite de recherches dans des sociétés violentes et divisées.

13. « Chefs de guerre », « chefs de paix » : en menant un projet de recherche sur le rôle des dirigeants locaux dans les conflits et dans le rétablissement de la paix, l'initiative conjointe UNU et University of Ulster de l'International Programme on Conflict Resolution and Ethnicity (INCORE) a cherché à expliquer la raison pour laquelle, paradoxalement, les dirigeants politiques locaux qui jouent un rôle central dans la perpétuation des conflits prennent aussi une part active aux processus de paix ultérieurs. D'après les conclusions du projet, comme les chefs locaux manquent des capacités et compétences administratives nécessaires et que leurs partisans n'ont guère d'influence sur eux au lieu de s'en remettre avant tout aux chefs locaux, il faudrait, lorsque l'on cherche à mettre fin aux conflits et à rétablir la paix, attacher une égale importance à l'influence potentielle des organisations et des dirigeants internationaux.

14. Développement de l'influence des travaux de recherche : la publication de l'INCORE intitulée « Mind the Gap: Policy Development and Research on Conflict Issues » est le fruit d'un projet consacré à l'étude des liens entre deux mondes distincts, celui de la recherche et celui de l'élaboration des politiques. Les responsables du projet avaient pour but d'établir si les travaux de recherche contribuent à l'élaboration des politiques et, le cas échéant, de quelle façon, et de proposer des stratégies pour accroître l'influence des chercheurs qui axent leurs activités sur la définition de politiques.

15. **Initiatives internationales** : un projet de l'Institute for Ethics, Governance and Law (IEGL), initiative conjointe de l'ONU et de la Griffith University (Australie), a eu pour thème la déontologie des interventions internationales menées pour raisons humanitaires, au nom de la démocratie ou encore au nom de la lutte contre le terrorisme, et les moyens juridiques, éthiques et institutionnels de réglementer de telles interventions. Plusieurs études de cas et des documents théoriques ont été présentés lors de la réunion de l'Association des études internationales tenue en mars à Hawaïi, et un recueil qui s'inspire des résultats du projet paraîtra en 2006. Parallèlement, les études sur les interventions en faveur de la démocratie menées par l'IEGL, en coopération avec le Groupe de travail du Council on Foreign Relations et le Projet Coalition pour la démocratie de l'Open Society Institute ont abouti à la publication d'un ouvrage, en 2005, qui devrait être suivi d'un autre en 2006.

16. **Développement des capacités et diffusion de l'information** : les activités de cet ordre menées en 2005 dans le domaine de la paix et de la sécurité sont les suivantes :

a) Contributions du Centre de l'ONU au dix-septième programme Bateau pour les jeunes du monde (organisé par le Cabinet du Premier Ministre du Gouvernement japonais) et travaux préparatoires en vue de la Conférence nationale « l'ONU mise en scène »;

b) Cours de formation de trois mois sur le règlement des conflits en Asie du Sud (INCORE);

c) Cinq modules ayant trait aux processus de paix, au rétablissement de la paix et à l'égalité des sexes et l'éducation, dans le cadre de la sixième université d'été de l'INCORE.

Chapitre III

Domaine thématique 2 : bonne gouvernance – de l'échelon local au niveau mondial

17. La démocratisation des régimes politiques ne va pas forcément de pair avec une plus grande responsabilisation des gouvernements ou une meilleure gestion économique. Il est capital de disposer des institutions et dispositifs de gouvernance appropriés, à tous les niveaux, pour parvenir à instaurer la sécurité humaine et le bien-être des populations; le Secrétaire général a déclaré que « la bonne gouvernance était sans doute le facteur le plus important en vue de l'élimination de la pauvreté et de la promotion du développement ». Les projets et activités menés en 2005 par l'ONU dans le domaine thématique de la bonne gouvernance sont décrits ci-après.

18. **Réforme depuis le sommet** : rares sont les intellectuels ou les experts qui se risqueraient à dire que le système international actuel fonctionne bien; or, si certains voient la nécessité de réformer les institutions existantes (ONU, Groupe des Huit, Banque mondiale, notamment), d'autres préféreraient voir émerger de nouvelles institutions plus conformes aux réalités politiques et économiques du moment, telles qu'un Sommet des dirigeants (projet de « L20 »). L'ONU et le Centre of International Governance and Innovation (Canada) ont organisé conjointement une réunion en vue d'examiner ce qu'un éventuel L20 pourrait apporter aux questions actuelles de réforme de l'ONU. Le problème a également été soulevé dans une publication du Programme de l'ONU relatif à la paix et à la gouvernance : il y était question de la composition du L20, notamment la façon d'attirer des participants susceptibles de se montrer réticents (États-Unis d'Amérique ou Fédération de Russie, par exemple), de la nature des questions que ce groupe pourrait véritablement prendre en charge, et du type de relation qu'il pourrait entretenir avec les organisations internationales existantes.

19. **Rôle des organisations de la société civile** : le thème du Forum mondial Union européenne/ONU à Tokyo de 2005, organisé conjointement par l'ONU et la délégation de la Commission européenne au Japon, était « Bridging the Gap: Involving Citizens' Movements and NGOs in the Democratic Process » (Comblant le fossé : associer les mouvements civiques et les organisations non gouvernementales au processus démocratique). Ce forum, qui s'est tenu en février au Centre de l'ONU, s'est penché sur le rôle de la société civile et des organisations non gouvernementales dans les domaines des droits de l'homme, de l'aide humanitaire, du développement et de l'environnement, ainsi que dans l'instauration d'un dialogue civil dans les sociétés.

20. **Mouvements transfrontières de populations en Asie du Nord-Est** : les migrations internationales et les Mouvements transfrontières de populations sont des éléments importants des relations internationales en Asie du Nord-Est. Un projet du programme de l'ONU relatif à la paix et à la gouvernance, organisé en coopération avec l'Institut d'études internationales de Monterey (États-Unis d'Amérique), a abouti à la rédaction d'un ouvrage analysant les vastes répercussions de ces mouvements de populations. On s'accorde à dire que, si les Mouvements transfrontières de populations dans la région résultent essentiellement de facteurs d'attraction et de répulsion économique, leurs effets sont multiformes (y compris

d'ordre politique, social et culturel) et, dans certains cas, influent sur les problèmes de sécurité nationale et humaine.

21. **Interrégionalisme** : en 2005, le Programme de recherche et de formation de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale a organisé une conférence sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Communauté andine, et il a rejoint l'Observatoire des relations Union européenne-Amérique latine, réseau regroupant diverses initiatives de recherche qui a débuté ses travaux en mai. Un numéro spécial du *Journal of European Integration* consacré à la question de l'interrégionalisme, réalisé sous la direction du personnel du Programme de l'ONU susmentionné, est paru en septembre, et un ouvrage coédité par ce même programme de l'ONU passe en revue les grandes approches théoriques de la coopération régionale et analyse des études de cas dans le monde.

22. **Les valeurs et les institutions à l'heure de la mondialisation** : en association avec de grands centres internationaux, l'IEGL a organisé une série d'ateliers sur la question des institutions qui seraient nécessaires à la mise en œuvre des valeurs de gouvernance démocratique. Chacun de ces ateliers était consacré à une valeur démocratique libérale ou sociale donnée, aux problèmes que pose la mondialisation et à la façon dont il faudrait remodeler la valeur à l'étude à l'heure de la mondialisation. Dans le cadre du projet, les participants issus de cultures différentes ont pu débattre des valeurs de la gouvernance, et l'accent a été mis sur l'éthique en matière d'intervention, le retour des réfugiés et la nécessité de repenser la souveraineté.

23. **Intégrité et responsabilité sociale** : les actions entrant dans le cadre des projets du programme relatif à l'intégrité et à la lutte contre la corruption de l'IEGL ont été menées notamment en Géorgie (financement par l'Open Society Foundation), au Timor-Leste (financement par la Banque mondiale) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (financement par le Secrétariat du Commonwealth). Les grands projets en cours de l'IEGL, qui courent sur cinq ans, ont porté sur l'évaluation et l'élimination de la pratique de la corruption (en coopération avec Transparency International) et sur la conception et la mise en œuvre de systèmes nationaux d'incitation à l'intégrité (avec l'aide de Transparency International et de l'Australian Research Council).

24. **La santé des femmes en Inde** : en avril, l'ONU, la Karl Storz Company et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) ont lancé « Within the Global Compact: A Public-Private Partnership for Improving Women's and Girls' Health in India », partenariat entre secteur public et secteur privé visant à améliorer la santé des femmes et des filles en Inde. Pour sa part, l'ONU doit évaluer le projet sur le plan international, en déterminer les retombées et étudier la possibilité de le reproduire dans d'autres pays. Deux ateliers se sont tenus en octobre à Chennai (Inde).

25. **Développement des capacités et diffusion de l'information** : les activités correspondantes menées en 2005 dans le domaine thématique de la bonne gouvernance ont été les suivantes :

a) Cours accéléré sur le développement de l'esprit d'initiative chez les professionnels de haut niveau ou parvenus à mi-parcours dans leur carrière (assuré par l'Institut international de l'Université des Nations Unies pour la formation de dirigeants);

b) Cours en internat, sur deux semaines, sur la gouvernance mondiale, destiné aux jeunes dirigeants (organisé par l'Institut international de l'ONU pour la formation de dirigeants, en partenariat avec le Fonds du Roi Abdallah II en faveur du développement, et financé par le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies).

Chapitre IV

Domaine thématique 3 : développement et réduction de la pauvreté

26. Les intellectuels et les experts sont généralement d'accord sur ce que devraient être les bases d'une stratégie de développement réussie et sur le fait que la réduction de la pauvreté est la toute première priorité. Il convient toutefois de mener des études complémentaires pour mieux comprendre comment ces questions sont à l'origine de l'accroissement des inégalités, quelles sont les répercussions d'une transition vers l'économie de marché, quelles sont les conséquences de la mondialisation et des progrès technologiques sur les sociétés, et quels sont les processus de la génération de richesse. Certains des projets et activités menés par l'ONU en 2005 dans le domaine thématique du développement et de la réduction de la pauvreté sont présentés ci-après.

27. **Le passé et l'avenir de l'économie du développement** : à l'occasion de son vingtième anniversaire, en juin, l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a tenu à Helsinki la plus grande conférence qu'il ait jamais organisée. Les participants, y compris des intellectuels de premier plan et un grand nombre d'anciens directeurs de projet et de chargés de recherche de l'Institut, ont entendu une centaine d'orateurs débattre de l'avenir de l'économie du développement. Une publication s'inspirant des travaux de la conférence devrait paraître en 2006, et deux recueils réalisés spécialement à l'occasion de l'anniversaire de l'Institut ont aussi été compilés en vue de leur publication.

28. **Disparités géographiques dans le développement humain** : en octobre, l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a organisé, au Ministère du développement international, à Londres, une manifestation pour le lancement d'un livre sur les disparités géographiques dans le développement humain, ainsi qu'une présentation de ses travaux de recherche dans ce domaine. Les directeurs de projet ont présenté les études récentes publiées sous la forme de deux volumes, de quatre numéros spéciaux de revues et d'un document de politique générale de l'ONU. Plusieurs ouvrages de l'Institut portant sur la question ont été publiés en 2005 (par Oxford University Press), et des numéros spéciaux de diverses revues ont été consacrés aux recherches menées par l'Institut et à un choix de documents de synthèse de l'Institut en chinois (publiés par l'Université Fudan).

29. **Enseignement supérieur en Iraq** : malgré la paralysie qu'ont entraînée deux guerres et les sanctions frappant le pays, le milieu universitaire en Iraq a continué de dispenser un enseignement à un nombre assez considérable d'étudiants irakiens. Un article que le Directeur de l'Institut international de l'ONU pour la formation de dirigeants a publié après avoir assisté à une table ronde de l'UNESCO sur la reconstruction de l'enseignement supérieur en Iraq a suscité un vif intérêt dans la presse et à la radio de par le monde. L'article avançait la nécessité de penser à la reconstruction à long terme du système d'enseignement supérieur irakien au moyen d'une action nationale envisageant la question dans sa globalité.

30. **Réseau universitaire en faveur du développement des pays africains et asiatiques** : au Sommet Asie-Afrique de 2005, à Jakarta, les ministres de pays asiatiques et africains présents ont adopté un plan d'action demandant notamment que soit mis au point un réseau d'universités, de bibliothèques, d'établissements de recherche et de centres d'excellence en Asie et en Afrique, afin de promouvoir le

développement durable, d'intégrer les pays de la région dans l'économie mondiale, et de renforcer la compétitivité. L'Institut international de l'ONU pour la formation de dirigeants s'est associé à l'équipe africaine qui a entrepris une étude préliminaire de faisabilité et qui, en partenariat avec l'équipe asiatique, a soumis un projet à un groupe de travail à New York. L'ONU continue de coopérer avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), partenaire essentiel dès le début, et avec le Gouvernement japonais, qui a apporté officiellement son soutien à l'initiative à l'occasion du Sommet mondial qui s'est tenu à l'ONU, en septembre.

31. Interaction entre les différents niveaux de gouvernance : le Programme de recherche et de formation de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale a évalué l'interaction entre les différents niveaux de gouvernance économique et, en particulier, le rôle des accords, règles ou régimes régionaux. Un recueil établi sur la base de ces travaux paraîtra en 2006.

32. Intégration régionale en faveur du développement : les activités du Programme de recherche et de formation de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale ayant trait au suivi et à l'évaluation de l'intégration régionale ont abouti à la publication d'un premier ouvrage, en 2005, qui devrait être suivi d'un autre en 2006. Le même programme a organisé en mars, à Bruxelles, une table ronde sur le fédéralisme dans les relations internationales, à l'intention de responsables de l'élaboration des politiques et de chercheurs de l'Union européenne, du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de l'Union africaine, au cours de laquelle il a présenté un document de fond sur le thème « Fédéralisme et gouvernance mondiale ». En outre, en mai, ce même programme a organisé une conférence sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et la Communauté andine, ainsi qu'une table ronde sur la concurrence et la complémentarité entre biens collectifs mondiaux et biens collectifs régionaux, au Siège de l'ONU, au cours de laquelle son représentant est intervenu au sujet de la coopération régionale et de la fourniture de biens collectifs régionaux et mondiaux.

33. Dimension socioculturelle de l'intégration régionale : dans le cadre du réseau d'excellence consacré au thème « Gouvernance mondiale, régionalisation et réglementation; le rôle de l'Union européenne », le Programme de l'ONU sur les études comparatives de l'intégration régionale a pris part à un projet de recherche conjoint sur les questions de normalisation de la gouvernance régionale et mondiale, coordonné par l'Université de Florence. Il a également participé au premier atelier du projet qui s'est tenu à Florence, en septembre, sur le thème « Identité politique et légitimité dans l'Union européenne ».

34. Harmonisation des normes diététiques fondées sur les nutriments : le Programme de recherche et de formation de l'ONU sur l'alimentation et la nutrition achève une étude scientifique mondiale devant aboutir à l'harmonisation des démarches dans la mise au point de normes diététiques fondées sur les nutriments. L'atténuation des divergences actuelles (dans la définition des normes en matière de nutriments, dans la conception des politiques alimentaires et dans l'application transparente des normes nationales au commerce et aux autres activités réglementaires ou normatives) pose un véritable problème pour les pays en développement. Dix articles faisant le point des connaissances sur l'harmonisation des mécanismes actuels, établis à la demande du Programme de l'ONU sur l'alimentation et la nutrition, ont servi de documents de fond pour une consultation parrainée par l'ONU, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et organisée en décembre à Florence dans les bureaux du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

35. **Développement des capacités** : les activités menées en 2005 en rapport avec le domaine thématique du développement et de la réduction de la pauvreté ont été les suivantes :

a) Modules sur les études régionales, pour le programme de maîtrise en études internationales sur la paix de l'Université pour la paix (Costa Rica), et sur l'intégration régionale en Europe, pour un cours d'été de l'Université du Pacifique Sud (Fidji), un séminaire au Collège de l'Europe (Belgique) et un programme de formation sur l'intégration régionale et la coordination des politiques macroéconomiques (en coopération avec la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique), toutes formations assurées par le Programme de l'UNU sur les études comparatives de l'intégration régionale;

b) Programme de bourses d'études de doctorat, du Programme de l'UNU sur les études comparatives de l'intégration régionale (aide aux étudiants des pays en développement);

c) Programme de stages de recherche pour le doctorat, et programme de congé sabbatique et pour chercheurs invités, de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement;

d) Soutien de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement aux jeunes étudiants en doctorat de pays en développement africains, pour leur permettre d'assister à des conférences sur le développement;

e) Atelier sur l'assurance-qualité dans l'enseignement supérieur, pour des enseignants du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, organisé par l'Institut international de l'UNU pour la formation de dirigeants (en collaboration avec l'UNESCO et le Projet en faveur de l'enseignement supérieur, du Bureau du PNUD pour les États arabes).

Chapitre V

Domaine thématique 4 : environnement et développement durable

36. Dans le monde entier, l'environnement est devenu de plus en plus vulnérable aux changements rapides (et souvent brutaux) provoqués par l'activité et l'intervention de l'homme et la probabilité d'un changement climatique mondial est renforcée par le développement économique, la croissance démographique et la hausse de la consommation d'énergie. À l'échelle mondiale, le passage des sources d'énergie non renouvelables aux sources renouvelables et la modification des schémas de consommation en vue de réduire les déchets et de conserver les ressources ne peuvent se produire que dans le cadre de politiques internationales averties et conformément à des règles visant à protéger l'environnement tout en favorisant la croissance économique et le développement durable. On trouvera ci-après des projets et des activités que l'Université des Nations Unies a réalisés en 2005 dans le domaine thématique intitulé « Environnement et développement durable ».

37. **Gestion des écosystèmes fragiles** : dans le cadre de son Programme pour l'environnement et le développement durable, l'Université des Nations Unies a organisé, en mai et juin, un projet sur la gestion de l'agrobiodiversité, avec l'UNESCO entre autres, et un colloque intitulé « Conservation de la diversité culturelle et biologique : le rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels » et lancé un projet de système traditionnel d'élevage de poissons et de culture du riz en Chine dans le cadre de l'initiative mondiale de la FAO sur les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole d'importance mondiale. Dans le cadre du projet intitulé « Gestion durable des sols dans les massifs du Haut Pamir et du Pamir-Alaï », initiative intégrée et transfrontière de l'Université des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), une proposition de financement a été élaborée, une formation a été dispensée au Kirghizistan et au Tadjikistan et plusieurs réunions nationales et régionales consacrées à l'élaboration de projets ont été tenues.

38. **Gestion durable des sols dans les régions montagneuses** : dans les régions continentales montagneuses de l'Asie du Sud-Est, où vivent certaines populations parmi les plus démunies d'Asie, les compétences et les savoirs locaux ont été pour l'essentiel négligés lors de la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté. Le projet intitulé « Gestion durable des sols dans les régions montagneuses : Chine (province du Yunnan), République démocratique populaire lao et Thaïlande », élaboré par le Programme pour l'environnement et le développement durable de l'ONU en coopération avec le Japon et des partenaires nationaux de la région, vise à engendrer un nouveau savoir et à créer de nouveaux débouchés en vue d'intégrer dans les politiques concernées les activités et les savoirs locaux ayant des effets bénéfiques sur les ressources naturelles. En juin, le PNUE et le FEM ont approuvé l'octroi d'une subvention, au titre du Module A du Mécanisme de préparation des projets, en faveur de la réalisation d'un projet de recherche ciblé mené par l'ONU sur quatre ans.

39. **Surveillance et gouvernance de l'environnement** : en septembre, la tenue d'une conférence internationale a marqué le dixième anniversaire du projet de surveillance et de gouvernance de l'environnement dans l'hydrosphère d'Asie

orientale. Depuis son lancement, ce projet a permis de renforcer les capacités d'analyse chimique dans la région. Au cours de la phase qui s'est achevée en 2005, avec l'appui de la société Shimadzu Corporation, le projet a cherché à accroître la capacité de neuf pays dans le domaine de l'analyse chimique des polluants environnementaux (en particulier les polluants organiques persistants) dans les eaux et les sédiments côtiers.

40. **Crises de l'eau** : en 2005, dans le cadre de son projet sur la gestion des bassins fluviaux et lacustres internationaux, le Programme de l'ONU pour l'environnement et le développement durable a publié trois livres. Le projet de gestion du cycle de l'eau dans les bassins hydrographiques a mis en place, à titre expérimental, des systèmes de prévisions météorologiques numériques dans le bassin du Mékong et à Sri Lanka (en collaboration avec le projet de recherche Creativity in Science and Technology (CREST) de la Japan Science and Technology Corporation) et réuni un groupe de recherche, qui cherche à améliorer l'échange d'informations et le dialogue, en amont comme en aval, dans le bassin du Mékong. Deux conférences internationales ont été tenues : une en mars, organisée par l'ONU en Thaïlande, et l'autre en décembre dans la province du Yunnan (Chine), à l'initiative de l'ONU, de l'Institut de la Banque mondiale et d'universités chinoises.

41. **Urbanisation écologiquement rationnelle** : l'ONU a été une organisation clef dans le groupe thématique sur l'évaluation des risques et l'alerte rapide à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue à Kobe en janvier, lors de laquelle elle a participé à l'organisation de quatre sessions, de deux tribunes publiques et d'un atelier. Dans le cadre de son Programme d'évaluation des risques multiples, elle a mené une enquête approfondie sur le terrain dans trois villes de Sri Lanka en vue d'élaborer une carte des zones exposées en cas de tsunamis et de recueillir des données pour un scénario d'évacuation. En outre, une étude des programmes d'évaluation des risques d'inondations catastrophiques a été réalisée à Hanoi et un programme international sur les glissements de terrain (élaboré par l'ONU et l'Université de Kyoto) a été mis en place. L'initiative Communautés novatrices a publié un livre et un mémoire de recherche et le Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants a organisé deux grands colloques au Centre de l'ONU : un en mai pour marquer l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et l'autre en octobre sur le thème « Changements climatiques et absence totale d'émissions de polluants ».

42. **Gouvernance écologique et information sur l'environnement** : dans le cadre du projet d'Établissement de modèles d'évaluation écologique intégrée au niveau mondial (GLEAM), une étude pluridisciplinaire a été menée à Sri Lanka sur la contribution du nuage brun atmosphérique et des gaz à effet de serre aux changements climatiques et un programme universitaire de recherche a été lancé à l'appui des activités de recherche que mène l'ONU dans la région. Le projet sur la Société de l'information et les questions relatives à l'environnement et le Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants ont mis en place une initiative conjointe en vue de régler le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques (avec la participation de nombreux autres organismes des Nations Unies et l'appui de Hewlett Packard et de Dell). L'initiative sur les liens entre écosystèmes et mesures sociales du Centre d'information sur l'environnement mondial, projet conjoint de l'ONU et du Ministère japonais de l'environnement, s'est attachée à renforcer les partenariats multipartites aux niveaux national et régional et a réalisé des activités intégrées de renforcement des capacités et de gestion des connaissances

en vue de la mise en œuvre d'accords multilatéraux sur l'environnement, et a notamment organisé des ateliers de formation à Sri Lanka (en février et en avril) et au Siège de l'ONU (en mars).

43. **Gestion des ressources naturelles en Afrique** : l'INRA de l'ONU s'est intéressé essentiellement à deux domaines de la gestion des ressources : l'amélioration de la productivité des sols et la protection de la biodiversité et le développement. Parmi les résultats extrêmement utiles qu'il a obtenus, on compte un projet mené en collaboration avec l'Université de Namibie, visant à élaborer des stratégies de protection de la Griffe du diable (*Harpagophytum procumbens*) en la cultivant comme plante domestique marchande, et un autre, mené en collaboration avec des chercheurs de l'Université Obafemi Awolowo au Nigéria, qui vise à créer une banque de gènes en vue de protéger les légumes-feuilles autochtones d'Afrique, premier pas destiné à aider les pays africains à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention sur la diversité biologique.

44. **Évaluation des écosystèmes** : comme contribution au Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes, le Réseau international de l'ONU pour l'eau, l'environnement et la santé et l'Institut des hautes études de l'ONU ont effectué ensemble une évaluation des zones arides dans le monde qui a été présentée au secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Dans le cadre du projet du Réseau concernant la gestion durable des zones arides marginales, un rapport d'activités a été présenté à la réunion-atelier tenue au Pakistan en novembre et un mémoire de recherche sur l'élaboration d'un cadre d'évaluation harmonisé a été publié.

45. **Récifs coralliens** : le Réseau exécute également un volet sur la connectivité des récifs coralliens dans le cadre d'un programme mondial de recherche sur les récifs coralliens et de renforcement des capacités de gestion des récifs parrainé par le FEM et la Banque mondiale. Deux ateliers régionaux de formation ont été organisés et une surveillance écologique a été mise en place à des postes sentinelles. Le chef du projet du Réseau a participé à la rédaction d'un article où sont évoquées les lacunes considérables dans les domaines de la connaissance des récifs coralliens et de la gestion des pêches.

46. **Gestion des savoirs et dégradation des terres** : le Réseau international de l'ONU pour l'eau, l'environnement et la santé a mené un projet financé par le FEM en vue de contribuer à la prévention de la dégradation des terres. En étroite collaboration avec un groupe interinstitutions composé du FEM, du PNUD, du PNUE, de la FAO, de la Banque mondiale et du Fonds international de développement agricole (FIDA), il a défini un cadre général et des indicateurs, ce qui contribuera à la mise en œuvre par le FEM d'un projet de moyenne envergure.

47. **Activités de l'après-tsunami** : en février, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine et le Programme pour l'environnement et le développement durable ont lancé une mission visant à évaluer les besoins et à trouver des partenaires en vue de mener des activités après le tsunami. L'Institut a participé à plusieurs conférences sur l'après-tsunami et, à la demande du secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, il a réalisé avec plusieurs universités de Sri Lanka une évaluation de la vulnérabilité immédiate après les catastrophes. Il a également entamé une coopération à long terme avec des universités partenaires en vue de suivre le processus de relèvement à Sri Lanka. En mai, il s'est joint à un groupe d'éminents

instituts de recherche et organismes de coopération pour le développement allemands pour mener le projet germano-indonésien de système d'alerte rapide en cas de tsunami, financé par le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la recherche et exécuté en étroite collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

48. Évaluation de la vulnérabilité : en janvier, immédiatement après la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes de Kobe (Japon), l'Institut a organisé un atelier d'experts sur l'évaluation de la vulnérabilité. Un mémoire de recherche a été distribué à la sixième Réunion de la communauté de chercheurs sur les dimensions humaines des changements planétaires (coorganisé par l'UNU) et un livre sera publié au début de 2006. L'Institut a également élaboré un questionnaire d'évaluation de la vulnérabilité des ménages touchés par les catastrophes et mené plusieurs enquêtes concernant, en particulier, le tsunami dans l'océan Indien, les cyclones Katrina et Rita et les inondations survenues récemment en Europe.

49. Renforcement des capacités : parmi les nouvelles activités menées en 2005 dans le domaine de l'environnement et du développement durable, on compte les suivantes :

a) La première université d'été de l'UNU consacrée à une « Vue d'ensemble des experts sur l'environnement », à l'intention des étudiants de troisième cycle spécialisés dans les études environnementales (au Centre de l'UNU);

b) Les premières sessions du Centre d'apprentissage virtuel des Nations Unies pour l'eau du Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé, dans trois centres régionaux (en Afrique, en Asie et dans le Pacifique);

c) Un nouveau programme de maîtrise en gestion intégrée des sols dans les zones arides, initiative conjointe du Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé, du Programme pour l'environnement et le développement durable de l'Université et d'instituts en Tunisie et en Chine;

d) Un module expérimental sur la gestion et les politiques de l'environnement (conçu par l'INRA de l'UNU) dans le cadre du programme de maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université Kwame Nkrumah des sciences et techniques (Ghana).

50. Parmi les autres activités liées au renforcement des capacités menées dans ce domaine thématique, on compte :

a) Des ateliers sur les droits de la propriété intellectuelle et les savoirs traditionnels, organisés en Australie, au Japon, en Malaisie et en Ouzbékistan par l'Institut des hautes études de l'UNU;

b) Un cours, d'une durée de deux semaines, sur la biodiversité dans les écosystèmes de mangrove, organisé conjointement par le Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé, le Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère et l'Université Annamalai (Inde);

c) Un cours spécialisé, d'une durée de six mois, et un atelier sur les projets géothermiques et leur gestion à l'intention des décideurs organisés par le Programme de formation de l'UNU en géothermie, en collaboration avec deux partenaires locaux, en Islande et au Kenya, respectivement;

d) Des séminaires de formation sur la vulnérabilité et sur les risques liés à l'eau et la gestion de la vulnérabilité dans les agglomérations, organisés par le Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé;

e) Un atelier intitulé « L'environnement et le développement durable » et des programmes internationaux de stages postuniversitaires, organisés par le Programme commun sur les sciences et techniques au service du développement durable de l'Institut des sciences et techniques de Gwangju;

f) Des séances de formation aux logiciels d'analyse et de gestion des ressources naturelles et aux applications de la culture des tissus végétaux dans l'agriculture, organisées par l'INRA de l'UNU;

g) Un programme d'études doctorales sur des sujets liés au mandat du Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé.

51. En 2005, les programmes de bourses suivants ont notamment été organisés :

a) Des bourses postdoctorales, des bourses doctorales et des bourses à l'intention des jeunes cadres accordées par l'Institut des hautes études;

b) Des bourses « L'agriculture pour la paix » de l'Institut des hautes études;

c) Un programme de bourses postdoctorales de la Société japonaise pour la promotion de la science et de l'UNU coordonné par l'Institut des hautes études.

Chapitre VI

Domaine thématique 5 : science, technologie et société

52. Les progrès rapides de la science et de la technologie ont ouvert des possibilités de développement sans précédent. Il est cependant capital d'en comprendre les conséquences sociales et éthiques, comme sur la société, de manière générale, pour combler le « fossé numérique » qui se creuse rapidement et promouvoir l'échange des savoirs dans une société de l'information ouverte à tous. Plusieurs projets et activités réalisés par l'UNU en 2005 s'inscrivaient dans le domaine thématique intitulé « science, technologie et société ».

53. **Innovation en Afrique** : l'Institut pour la nouvelle technologie de l'UNU a pris une part active à l'élaboration du document consacré aux perspectives d'innovation en Afrique, descriptif complet qui aidera les pays africains à mesurer leur efficacité en matière d'innovation, à recenser les problèmes et à trouver des solutions en vue de renforcer leurs capacités. À la demande du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Institut a analysé de nombreuses enquêtes existantes et établi les facteurs clefs considérés comme éléments essentiels dans le contexte de l'Afrique. Ces travaux ont été présentés au Groupe de travail d'experts du NEPAD sur les indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation.

54. **Développement et droits de propriété intellectuelle** : le séminaire international sur le « Programme de développement relatif à l'innovation et aux droits de propriété intellectuelle », organisé en septembre par l'Institut, a été une contribution au programme de développement que les 14 pays du « Groupe des Amis du développement » ont proposé à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Les participants à ce séminaire ont conclu que le système de la propriété intellectuelle tendait désormais fortement à protéger les biens du savoir privé sans tenir compte des coûts sociaux occasionnés et ils ont formulé des recommandations à l'Assemblée générale de l'OMPI tenue à Genève en septembre et octobre.

55. **Projets de recherche sectoriels** : parmi les projets de l'Institut pour 2005, on compte les suivants :

a) Des études sur le renforcement des capacités d'innovation dans les domaines de l'agriculture et du développement rural (contributions aux programmes du Ministère britannique du développement international, de la Banque mondiale et d'autres);

b) Une analyse des systèmes d'innovation dans les domaines de la biotechnologie liée à la santé et de la (bio) pharmacie dans les pays en développement [particulièrement intéressante pour l'OMS, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'OMPI];

c) Une initiative visant à permettre aux décideurs des pays en développement de mieux comprendre les dernières vagues de changement technologique et d'élaborer les politiques environnementales voulues (en collaboration avec le Centre de l'UNU, le Programme de formation de l'UNU en géothermie et le Centre de recherches pour le développement international du Canada);

d) Un examen du rôle des investissements étrangers directs par les sociétés multinationales dans la modernisation des technologies locales dans les pays en développement (en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la CNUCED, le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies).

56. Contribution à la société de l'information : l'ONU était largement représentée dans la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue en Tunisie en novembre, où elle a organisé trois manifestations visant à promouvoir ses programmes en ligne ainsi que plusieurs de ses ressources publiques d'apprentissage et initiatives d'enseignement à distance.

57. Gouvernance électronique et logiciel ouvert : l'Institut international pour la technologie des logiciels de l'ONU a présenté ses projets de gouvernance électronique et de logiciel ouvert à la réunion thématique sur l'omniprésence de la société de réseaux et à la réunion thématique sur les partenariats multipartites visant à combler le fossé numérique, tenues respectivement en mai à Tokyo et en juin à Séoul, en prévision du Sommet mondial sur la société de l'information. Pour son projet e-Macao, l'Institut a enquêté auprès de 40 administrations publiques, formé des fonctionnaires et centralisé les connaissances sur la gouvernance électronique qui pouvaient être généralisées et utilisées dans d'autres parties du monde. Ce projet visant à améliorer l'usage du système d'exploitation Linux et à augmenter le nombre de développeurs de logiciels ouverts dans les pays en développement a été officiellement annoncé en septembre lors de la « Semaine des technologies de l'information de 2005 » à l'Institut international pour la technologie des logiciels de l'ONU à Macao (Chine).

58. Systèmes de composants et systèmes intégrés : l'Institut a présenté ses travaux sur la sécurité liée aux systèmes intégrés et aux systèmes de composants à la réunion thématique sur la cybersécurité tenue à Genève en juin en prévision du Sommet mondial sur la société de l'information. Ce projet de recherche sur les méthodes permettant de concevoir des composants de logiciel a donné de bons résultats, permis d'établir une théorie générale pour le perfectionnement des systèmes de composants et donné lieu à de nombreux ouvrages sur des sujets variés intéressant la question.

59. Gestion des ressources en eau : l'Institut international pour la technologie des logiciels et le Réseau international de l'ONU pour l'eau, l'environnement et la santé collaborent à la création de WaterBase, outil d'appui à la décision composé d'une structure de métadonnées qui sera utilisé pour promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays en développement. Ce projet, d'une durée de 18 mois, lancé en août, prévoit également la création d'un module de formation à l'informatique appliquée à la gestion intégrée des ressources en eau pour le Centre d'apprentissage virtuel sur l'eau du Réseau.

60. Biodiplomatie : l'Institut des hautes études a élaboré un document d'information sur les certificats d'origine, présenté à la réunion du Groupe de travail sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, tenue à Bangkok en février, publié deux rapports soulignant la nécessité de se pencher sur le commerce des gènes dans les domaines qui ne relèvent pas de la Convention sur la diversité biologique et organisé une table ronde sur la gouvernance, à Paris, en novembre (avec l'Institut du développement durable et des relations internationales et le Centre de philosophie du droit de l'Université de Louvain). Les travaux qu'il

mène sur la divulgation des origines sont venus enrichir les négociations au Secrétariat de la Convention, à l'OMPI et à l'OMC. L'Institut a organisé, en novembre pour les pays insulaires du Pacifique, en décembre pour les pays de la Communauté andine, deux ateliers sur les savoirs traditionnels, les droits de propriété intellectuelle, les bases de données et le droit coutumier et les pratiques des autochtones et des communautés locales et, en octobre avec l'OMPI, un atelier régional à l'intention des pays d'Asie centrale et de la Mongolie. Un document de travail sur le clonage a été examiné lors des négociations de l'ONU qui ont débouché sur l'adoption de la Déclaration universelle sur le clonage des êtres humains (résolution 59/280 de l'Assemblée générale).

61. **Développement durable** : le Programme de politique scientifique pour le développement durable mis en œuvre par l'Institut des hautes études de l'ONU, consacré aux besoins des pays en développement et aux questions qui intéressent l'ONU, a tenu quatre conférences et publié cinq documents.

62. **Biotechnologie et protection des œuvres d'art** : en s'employant à créer un réseau sur la biotechnologie et la protection des œuvres d'art, le Programme d'activités biotechnologiques en Amérique latine et dans les Caraïbes a acquis une grande notoriété en 2005. Ce réseau aidera les chercheurs et les restaurateurs d'œuvres d'art des pays en développement à utiliser des outils modernes de biotechnologie pour conserver le patrimoine culturel. Un atelier organisé en novembre a montré comment la biotechnologie et d'autres sciences peuvent contribuer à la protection du patrimoine culturel dans les zones tropicales.

63. **Renforcement des capacités** : parmi les activités menées en 2005 dans le domaine thématique intitulé « Science, technologie et société », on compte les suivantes :

a) Trois ateliers de l'Institut de l'ONU pour la nouvelle technologie sur l'élaboration et l'évaluation des politiques d'innovation;

b) Un programme de doctorat de l'Institut de l'ONU pour la nouvelle technologie en collaboration avec le programme MERIT et un programme de stage doctorat de l'Institut;

c) Une formation supérieure dispensée par l'Institut international pour la technologie des logiciels dans les universités de six pays en développement et, en collaboration avec des partenaires locaux, 15 écoles/ateliers/cours sur les logiciels dans neuf pays en développement;

d) Quatorze cours organisés par le Programme d'activités biotechnologiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, dont des cours sur la bioinformatique structurale (en Argentine) et la biotechnologie agricole et la biosécurité alimentaire (au Venezuela).

Chapitre VII

Questions intersectorielles

64. Une grande partie du travail de l'ONU est intersectoriel et pluridisciplinaire par nature. Certains projets sont certes axés sur des questions précises, bien définies ou sur des champs d'étude s'inscrivant dans l'un des cinq domaines thématiques de l'ONU mais d'autres sont intersectoriels et intéressent plusieurs domaines thématiques complémentaires ou comportent des éléments différents ou disparates qui dépassent les fondements sociaux, économiques ou naturels traditionnels. En outre, certains aspects, comme le rôle des hommes et des femmes et les droits de l'homme, sont communs à toutes les questions et à tous les domaines thématiques. On trouvera ci-après des exemples d'importantes activités intersectorielles réalisées en 2005.

65. **Sécurité régionale et gouvernance mondiale** : le Programme de recherche et de formation de l'ONU a étudié ce que signifierait et ce qu'offrirait « une nouvelle conception de la sécurité mondiale » qui tirerait partie des ressources et de la légitimité d'un réseau de mécanismes multilatéraux complémentaires, souples et réactifs. Un récapitulatif des résultats de cette étude a été publié en janvier par l'Institut royal belge des relations internationales et les résultats complets (révisés pour tenir compte des recommandations figurant dans le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau de l'ONU) sont parus en décembre.

66. **Gouvernance du développement durable** : en décembre, à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong (Chine), l'Institut des hautes études a officiellement publié un livre fondé sur ses recherches sur la gouvernance du développement durable. Dans le cadre du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, il a examiné la capacité des institutions régionales de mettre en œuvre les dispositions des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Les participants au projet intitulé « Participation des laissés-pour-compte », qui ont étudié comment améliorer la participation et renforcer l'influence des acteurs de la société civile et des décideurs des pays en développement, ont publié deux rapports d'orientation.

67. **La problématique hommes/femmes et les migrations** : un atelier intitulé « La problématique hommes/femmes et les migrations : les employés de maison d'Asie et d'Amérique latine » a été organisé en octobre au Centre de l'ONU. Les débats, où l'on a souligné le fait que bien que le nombre de femmes qui émigrent dans le monde pour devenir employées de maison soit élevé, on ne s'intéressait que peu à leur situation, ont débouché sur diverses propositions de stratégies de sensibilisation.

68. **Renforcement des capacités dans plusieurs domaines** : parmi les séances de formation dispensées par l'ONU qui englobaient au moins deux domaines thématiques, on compte :

a) La formation internationale dispensée par l'ONU, d'une durée de 6 semaines, tenue en mai et juin au Centre de l'ONU, avec des séances sur « Les conflits armés : prévention, gestion et règlement », « L'environnement mondial : science et politique », « Les droits de l'homme : concepts et questions », et « La coopération internationale et le développement »;

b) Le programme d'études universitaires supérieures commun en relations internationales à l'intention des étudiants d'universités japonaises coopérantes, qui proposait des cours sur « Les fonctions du système des Nations Unies dans un monde tumultueux » et « Les conflits : causes, prévention et action internationale »;

c) Le programme de formation annuel de l'ONU sur les pêches, d'une durée de six mois, organisé en Islande.

Chapitre VIII

Développement des capacités

69. L'ONU est fermement attachée à mettre en valeur le potentiel humain et à renforcer les compétences des institutions afin qu'elles puissent résoudre les problèmes actuels et relever les nouveaux défis. Il est essentiel de disposer de capacités solides permettant un apprentissage autonome, de manière à générer de nouvelles connaissances ou technologies et à favoriser leur mise en œuvre effective, non seulement pour appuyer les efforts déployés par les pays les plus pauvres en faveur du développement, mais aussi pour assurer la qualité des résultats des programmes de l'ONU. Les travaux mis en œuvre par l'ONU pour renforcer les capacités s'adressent aux universitaires du troisième cycle et aux chercheurs, aux acteurs de la société civile, aux décideurs, et à d'autres professionnels qui contribuent à l'amélioration de la sécurité et du bien-être des personnes et à la promotion du développement humain.

70. **Projets visant à renforcer les capacités :** le renforcement des capacités est une composante à part entière des projets de recherche et d'étude de l'ONU ainsi que des processus d'élaboration des politiques, de développement et de sensibilisation auxquels contribue l'Université. En participant à ces projets, de jeunes chercheurs et universitaires peuvent étoffer leurs qualifications et leurs connaissances en travaillant avec de talentueux professionnels et en s'instruisant à leur contact. Les projets visant à renforcer les capacités englobent aussi les nombreux ateliers de formation et séminaires organisés occasionnellement en lien direct avec les travaux de recherche et les études menés par l'ONU.

71. **Programme de renforcement des capacités de l'ONU :** l'Université consacre une part importante de son budget à son Programme de renforcement des capacités, qu'elle met en œuvre en coopération avec de solides institutions partenaires principalement en vue d'offrir une formation de troisième cycle aux étudiants des pays en développement. Dans le cadre de ce programme, des cours de troisième cycle sont organisés dans les établissements du réseau de l'ONU et les universitaires ayant besoin d'une aide financière bénéficient de bourses. L'ONU cherche à obtenir un effet multiplicateur, c'est-à-dire qu'elle entend renforcer non seulement les capacités de chaque participant, mais aussi celles de leur établissement d'origine.

72. Plus de 170 universitaires et autres professionnels ont participé à une formation de perfectionnement spécialisée organisée en 2005 sous l'égide du Programme de renforcement des capacités, et 99 d'entre eux (originaires de pays en développement) ont bénéficié d'une bourse octroyée par l'ONU pour pouvoir y assister. Cette formation comprend des cours et des ateliers de courte durée (jusqu'à deux mois), des programmes de formation de longue durée (de trois à 12 mois) et des programmes d'étude diplômants.

73. **Renforcement des capacités grâce à la mise en réseau :** les échanges scientifiques sont au cœur du développement de la personne et des établissements universitaires. Il est toutefois fréquent que les universitaires et les chercheurs de pays en développement n'aient pas les moyens financiers de se rendre à d'importantes conférences internationales. Afin d'atténuer l'isolement des universitaires dans les pays en développement et de promouvoir leur intégration dans les milieux universitaire, professionnel et décisionnel aux échelons régional et mondial, le Programme de renforcement des capacités de l'ONU offre des

indemnités pour frais de voyage, appuie les échanges d'enseignants universitaires et facilite l'organisation d'ateliers et de conférences dans les pays en développement.

74. **Bourses et stages de recherche** : le Centre de l'Université et plusieurs des centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU donnent aussi à de jeunes chercheurs hautement qualifiés la possibilité de mener des projets de recherche de courte durée, en coopération avec le personnel de l'Université.

75. **Programme d'aide financière de l'UNU** : depuis 2003, grâce à ce programme qui est destiné aux ressortissants de pays en développement étudiant au Japon, des étudiants ont pu bénéficier de prêts pour financer leurs études. L'objectif est de donner à des jeunes gens de pays en développement la possibilité et les moyens de suivre un enseignement supérieur au Japon, afin qu'ils soient mieux armés pour contribuer au développement futur de leur pays d'origine. Jusqu'à présent, plus de 330 étudiants de 20 universités japonaises ont bénéficié de ce programme, mis en œuvre avec le concours financier du Ministère des affaires étrangères du Japon et de la Japan Bank for International Cooperation.

76. **Possibilités d'apprentissage en ligne** : grâce aux technologies modernes de l'information et des communications, l'UNU peut proposer un enseignement à distance de qualité à un plus grand nombre de participants, et à moindre coût. Le module d'apprentissage en ligne, installé au studio des médias du Centre de l'Université, aide l'UNU à élaborer des contenus utiles et dynamiques pour alimenter les cours en ligne et sur CD-ROM, et collabore avec l'équipe du centre de calcul du campus pour offrir un support d'apprentissage en ligne. Ainsi, en 2005, le module a collaboré avec la Oxford Brookes University (Royaume-Uni) et la Kwame Nkrumah University of Science and Technology (Ghana) pour élaborer des modules de cours électroniques, et avec l'Université de Guadalajara (Mexique) pour concevoir une étude de cas électronique interactive.

77. L'UNU travaille aussi en étroite collaboration avec des partenaires de premier plan avec qui elle s'efforce, grâce à des projets phares, de toucher un nouveau public et d'aider les établissements d'enseignement des pays en développement à renforcer leurs infrastructures et leurs compétences en matière d'apprentissage en ligne. En 2005, elle a notamment mis en œuvre les activités ci-après :

a) Le Centre d'apprentissage virtuel des Nations Unies sur l'eau, mis en place par le Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé de l'UNU en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU;

b) L'Université virtuelle mondiale, administrée conjointement par l'UNU, le PNUE, la base de données sur les ressources mondiales du PNUE (GRID-Arendal) et l'Institut universitaire d'Agder (Norvège);

c) L'Initiative Asie-Pacifique;

d) Le Réseau des universités africaines (AFUNET), mis en place avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et un réseau d'universités partenaires.

Chapitre IX

Activités de réseau

78. Les réseaux font partie intégrante des travaux de l'UNU. Grâce à eux, l'Université s'efforce de s'ouvrir à des disciplines, à des cultures, à des régions et à des modes de gestion différents, et de prendre des initiatives en coopération avec des établissements et des universitaires dans le monde entier.

79. L'UNU elle-même peut être qualifiée de « réseau de réseaux ». Le réseau central, c'est-à-dire le Centre de l'Université à Tokyo et les 12 centres et programmes de recherche et de formation, collabore avec un réseau plus vaste regroupant neuf établissements associés à l'UNU, et coopère avec des centaines d'établissements, d'universitaires et de chercheurs de par le monde. L'UNU dispose ainsi d'un moyen de diffusion décentralisé, qui lui confère une portée mondiale, améliore les interactions avec les milieux universitaires du monde entier et lui permet de recourir à un large éventail de ressources humaines et financières.

A. Initiatives mondiales relatives aux réseaux

80. Du fait de la mondialisation croissante des programmes de recherche et de l'évolution rapide des technologies de l'information et des communications, il est indispensable de veiller à la création de réseaux efficaces pour que des connaissances puissent être générées, transférées et exploitées de manière concluante. Les réseaux font partie intégrante de la plupart des activités de l'UNU dans les domaines de la recherche, des études prospectives et autres, du renforcement des capacités et de la diffusion d'informations, mais les exemples ci-après méritent plus particulièrement d'être mentionnés.

81. **Concertation sur l'action à mener** : une tâche particulière qui incombe à l'UNU est d'établir un lien entre la recherche universitaire et l'élaboration des politiques, ce qu'illustre parfaitement le projet d'organisation d'un sommet de dirigeants (L-20), mené conjointement par l'UNU, le Centre for Global Studies et le Centre for International Governance Innovation (Canada). Trois ateliers consacrés au projet ont eu lieu en 2005. En janvier, le Programme paix et gouvernance de l'UNU a organisé une table ronde sur l'état de droit et la justice transitionnelle, à la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'ONU (New York). Il a également mis sur pied, avec la délégation de la Commission européenne au Japon, le cinquième Forum mondial Union européenne/UNU à Tokyo, en février. Enfin, il a participé à la tenue de forums consacrés à des thèmes afférents au maintien de la paix, en coopération avec l'Institute of Peace and Conflict Studies (Inde), et d'un atelier avec l'Université Chuo (Japon).

82. Le Programme d'étude comparée des processus d'intégration régionale de l'UNU a collaboré à l'organisation d'une conférence Wilton Park de trois jours, consacrée aux relations entre l'ONU et les organisations régionales pour la gestion des crises et le maintien de la paix, qui s'est déroulée à Londres, en avril, et il a travaillé avec le Département des affaires politiques de l'ONU pour préparer la sixième réunion de haut niveau entre le Secrétaire général et les organisations régionales, en juillet. L'Institut pour la nouvelle technologie de l'UNU, en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et Union européenne), a appuyé la

réalisation de consultations nationales dans six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en organisant dans ces régions trois consultations consacrées à l'approfondissement des concertations sur les sciences et les technologies.

83. Éducation au service du développement durable : la quatrième conférence sur la mondialisation organisée par l'ONU et l'UNESCO, qui avait pour thème « Sustaining the future: globalization and education for sustainable development » (« Assurer l'avenir : la mondialisation et l'éducation au service du développement durable »), s'est tenue en juin, à l'Université de Nagoya (Japon). Le premier jour de cette conférence, à l'issue du lancement officiel dans la région de l'Asie et du Pacifique de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), les participants ont évoqué la façon dont l'éducation peut préparer les gens à contribuer au développement durable, à la paix et à la sécurité humaine, et les rôles de l'apprentissage en ligne, des initiatives régionales et de l'enseignement supérieur. La conférence s'est achevée par le lancement officiel dans le monde de sept centres régionaux de compétences chargés de l'éducation au service du développement durable, organisé par l'Institut des hautes études de l'ONU. Dix centres de ce type étaient en place fin 2005. Ils s'efforcent de mettre sur pied des structures novatrices pour l'échange d'informations et d'expériences, la promotion du dialogue entre les parties prenantes concernées et la création d'une base de connaissances locales et régionales.

84. Réseau de l'alimentation et de la nutrition : le Programme pour l'alimentation et la nutrition de l'ONU a orchestré la mise en place du réseau des étudiants du troisième cycle pour la nutrition en Afrique, qui rassemble des ressortissants africains qui suivent dans le monde entier des programmes de troisième cycle consacrés à la nutrition et qui a tenu sa conférence inaugurale en septembre à Durban (Afrique du Sud). Le Programme de l'ONU a aussi achevé d'établir un réseau régional d'équipes spéciales chargées de renforcer les capacités, et mené à bien un examen à l'échelle mondiale visant à harmoniser les approches suivies pour établir des normes diététiques fondées sur les nutriments, en vue de la consultation entre l'ONU, la FAO et l'OMS, qui se déroulera en décembre dans les bureaux de l'UNICEF, à Florence (Italie).

85. Mondialisation et régionalisation : le Programme d'étude comparée des processus d'intégration régionale de l'ONU a participé à la création de deux réseaux de recherche en 2005 : l'Observatoire des relations Union européenne-Amérique latine, fruit des travaux menés par 25 grands centres de recherche pour établir un réseau synergique d'établissements universitaires et d'instituts de recherche orientés vers l'action dans l'Union européenne et en Amérique latine (officiellement lancé en mai), et le réseau GARNET d'écoles doctorales, qui examine le rôle de l'Union européenne vis-à-vis de la gouvernance mondiale, de la régionalisation et de la réglementation, auquel participent 44 grands centres de recherche européens (devenu opérationnel en novembre).

86. Réseaux de biotechnologies : grâce aux alliances qui ont été formées avec l'Organisation des États américains et la FAO, le Programme d'activités biotechnologiques en Amérique latine et dans les Caraïbes (BIOLAC) de l'ONU est plus à même d'étendre son réseau régional chargé de la prévention des risques biotechnologiques et ses activités connexes aux pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. Le Programme a aussi consolidé le nouveau réseau latino-américain

d'épidémiologie moléculaire, chargé de faire face aux menaces d'épidémies de maladies infectieuses dans la région, et il a fait progresser la création d'un réseau sur la biotechnologie au service de la préservation des œuvres d'art.

B. Partenariats au sein du système des Nations Unies

87. Son indépendance intellectuelle étant garantie par sa charte, l'UNU est extrêmement bien placée pour contribuer à la génération et à l'échange de connaissances touchant aux rôles et aux travaux de l'ONU, et à leur exploitation pour la formulation de politiques, de stratégies et de programmes d'action. Au plus haut niveau, l'UNU (par l'intermédiaire de son recteur) contribue aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et en retour, elle est informée des grands problèmes auxquels fait face le système des Nations Unies et peut contribuer à leur solution.

88. L'UNU s'attache en priorité à continuer de renforcer ses liens avec d'autres organismes du système des Nations Unies et les contributions qu'elle leur apporte. Elle travaille avec les organismes, les programmes et les secrétariats des commissions et des conventions, avec qui elle conclut des accords formels de coopération et mène des activités conjointes reposant sur des liens fonctionnels. Chaque unité de l'UNU gère ses propres partenariats avec le système des Nations Unies, tandis que les bureaux de liaison de l'UNU représentent activement l'Université au Siège de l'ONU, à New York, ainsi qu'au siège de l'UNESCO, à Paris.

89. En 2005, l'UNU a travaillé avec quelque 40 partenaires appartenant au système des Nations Unies. Elle consulte régulièrement ses organismes partenaires afin de déterminer leurs besoins en matière de recherche et de renforcement des capacités, et elle s'efforce d'établir des relations de coopération susceptibles de déboucher sur des « alliances stratégiques » pour les questions touchant la mission de l'UNU.

Chapitre X

Diffusion de l'information

90. Par ses travaux dans le domaine de la communication, l'UNU s'efforce principalement de doter de connaissances appropriées ceux qui en ont le plus besoin, dans un format pratique et des délais raisonnables. Il importe tout particulièrement de garantir la diffusion dans le monde en développement d'informations scientifiques et de pratiques de référence d'actualité. Les universitaires, les professionnels, les décideurs, les étudiants, les stagiaires et le grand public sont ciblés en priorité. L'UNU utilise les publications classiques et de nouveaux supports numériques, organise des opérations promotionnelles et des forums publics et mène des opérations auprès des médias.

Publications

91. En 2005, le système de l'UNU a publié 38 livres, et de nombreux articles sont parus dans des journaux pratiquant l'examen collégial, des notes d'orientation, des documents de synthèse et des documents de travail ainsi que d'autres publications (chapitres dans des volumes, articles dans des magazines ou des journaux, exposés et actes de conférences, notamment).

92. Les Presses de l'UNU ont publié 17 nouveaux titres (y compris des ouvrages émanant du système de l'UNU) et trois rééditions, et elles se sont associées aux publications des Nations Unies à Genève pour élaborer un catalogue en français de leurs ouvrages (qui est maintenant utilisé pour encourager les éditeurs français à publier conjointement les livres traduits). Elles ont aussi lancé une nouvelle série de notes d'information sur les politiques et les travaux de recherche de l'UNU pour offrir à un public plus vaste des récapitulatifs concis des résultats des travaux de recherche menés par l'UNU. En juillet, le Bureau des communications de l'Université a publié un numéro du bulletin d'information *Work in Progress* consacré à la « biodiplomatie » réalisé sous la direction de l'Institut des hautes études de l'UNU.

93. La bibliothèque du Centre de l'UNU a ajouté presque 1 000 titres à son catalogue en 2005, et elle détient maintenant quelque 32 000 volumes, dont pratiquement 2 500 publications de l'UNU, 4 800 autres publications des Nations Unies, et environ 240 revues spécialisées (parfois accessible en ligne). En collaboration avec le Centre d'information des Nations Unies à Tokyo, elle a aussi organisé plusieurs séminaires-ateliers consacrés à la documentation des Nations Unies et aux conseils pratiques pour mener les recherches, destinés aux chercheurs et aux étudiants.

Supports numériques

94. Plus de 200 titres publiés par les Presses de l'UNU ont été mis à disposition en 2005 sur Google print search (moteur de recherche sur Internet pour les livres et autres articles imprimés) et par l'intermédiaire de l'outil de recherche spécialisé de Google destiné aux universitaires, ce qui a considérablement accru le rayonnement des produits de l'UNU et la possibilité d'y accéder. Les Presses de l'UNU ont aussi travaillé avec la bibliothèque de l'Université et le centre de calcul du campus à Tokyo pour commencer à élaborer un répertoire (archive numérique de toutes les publications de l'UNU), qui sera disponible en ligne et, sur demande, en format

papier. Ce répertoire contribuera au retentissement des travaux de recherche et autres produits de l'UNU et permettra d'y accéder plus facilement. Il instillera en outre plus de transparence aux réalisations de l'Université. Ce répertoire complètera celui consacré aux travaux de recherche menés à l'ONU, qui est en train d'être élaboré par l'Institut international pour la technologie des logiciels (ITL) et l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, tous deux rattachés à l'UNU.

95. Le Bureau des communications de l'UNU a travaillé avec Adaptive Path, cabinet de consultants de San Francisco spécialisé dans l'expérience acquise par les utilisateurs et les stratégies Web, afin d'élaborer un plan de réaménagement et une stratégie en vue de réorganiser le principal site Web de l'UNU et de mieux coordonner la cinquantaine de sites Web du système. Le rapport comportant les recommandations a esquissé les grands objectifs stratégiques et un plan d'exécution pour le réaménagement du site Web (bien que l'ampleur et le calendrier des travaux n'aient pas encore été arrêtés).

96. Le principal site Web de l'UNU a été consulté par 270 000 visiteurs en moyenne et on a relevé pratiquement 2,6 millions de connexions par mois. Le nombre de lecteurs du bulletin d'information en ligne de l'Université, *UNU Update*, est passé à plus de 5 000 par mois, et les versions française et espagnole ont été lancées en collaboration avec les bureaux de liaison de l'UNU à New York et à Paris. S'agissant du portail vidéo, qui permet d'accéder sur Internet à la retransmission des principales manifestations de l'UNU et à d'autres présentations en format numérique, son contenu et ses caractéristiques fonctionnelles se sont étoffés en 2005. Quelque 70 présentations vidéo sont archivées et désormais accessibles au public.

Relations publiques

97. Le Bureau des communications de l'UNU a mené d'ambitieuses opérations de communication auprès des médias tout au long de l'année, tant au Japon qu'à l'étranger, et coordonné de nombreux entretiens entre des journalistes et des cadres supérieurs de l'UNU. Plusieurs questions importantes ont été abordées dans de grands journaux et magazines ainsi que sur le Web. Dans le domaine des liaisons avec les médias et des relations publiques, le Bureau a aussi fait paraître 35 communiqués de presse, en anglais et en japonais, destinés aux médias locaux et internationaux, organisé plus d'une dizaine de séances d'information au Centre de l'Université et formé quelque 50 volontaires chargés de tenir le pavillon de l'ONU à l'Exposition internationale de 2005 à Aichi, au Japon (Expo 2005).

98. Le Bureau de liaison de l'UNU au siège de l'UNESCO a pris plusieurs mesures pour mieux faire connaître l'UNU à ses partenaires en Europe. Ainsi, il s'est entendu avec l'Office des Nations Unies à Genève pour distribuer *UNU Update* et les communiqués de presse aux journalistes accrédités auprès de l'ONU et aux institutions spécialisées installées à Genève, et pour faire parvenir aux journalistes à Paris (par l'intermédiaire du Centre d'accueil de la presse étrangère) les documents d'information élaborés par l'UNU.

Opérations de promotion et d'information

99. Les expositions sont un moyen essentiel de promouvoir et de diffuser les ouvrages publiés par l'UNU ainsi que de mieux faire connaître l'Université auprès des milieux universitaires et politiques de premier plan. Avant le Sommet mondial de 2005, les Presses de l'UNU ont organisé un séminaire au Siège de l'ONU, à New York, pour promouvoir une série d'ouvrages récents consacrés à la réforme de l'Organisation, et présenter les contributions apportées par l'UNU depuis 30 ans à l'évolution des institutions mondiales et de la diplomatie internationale. Le bureau de liaison de l'UNU à New York a aussi organisé plusieurs manifestations en coopération avec d'autres unités de l'UNU et mené des activités d'information en marge de conférences et d'autres importantes manifestations de l'ONU.

100. Le Bureau des communications de l'UNU a coordonné les travaux de la délégation de l'Université à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis), préparé une exposition à but informatif sur les technologies de l'information et des communications, et publié puis diffusé 10 brochures d'information sur certains projets de l'UNU liés à ces technologies.

Forums publics

101. Chaque année, le Centre de l'Université et les centres et programmes de recherche et de formation de l'UNU organisent plusieurs exposés, conférences et congrès ouverts au grand public. En 2005, ils ont notamment organisé :

- Deux conférences « U Thant » (Centre de l'Université et Institut des hautes études de l'UNU);
- Le cinquième Forum mondial Union européenne/UNU à Tokyo (Centre de l'Université);
- La cinquième conférence annuelle en l'honneur de Michio Nagai (Centre de l'Université);
- L'édition 2005 de la conférence annuelle de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'UNU;
- La quatrième conférence Amilcar Herrera consacrée à la technologie et au développement (Institut pour la nouvelle technologie de l'UNU);
- L'édition 2005 du congrès sur la Journée de l'Afrique (Centre de l'Université);
- L'édition 2005 des exposés de l'Institut de hautes études sur les ressources naturelles en Afrique de l'UNU;
- Dix tables rondes de Yokohama (Institut des hautes études de l'UNU);
- Neuf séminaires mondiaux de l'UNU.

Chapitre XI

Ressources financières et humaines

102. Aucune part du budget de l'ONU n'est allouée à l'UNU, qui est entièrement financée par des contributions volontaires versées par des gouvernements, des institutions, des organisations internationales, des sociétés privées et des fondations. En 2005, l'UNU a touché des revenus d'investissements de son fonds de dotation ainsi que des contributions versées par 14 gouvernements et 75 autres sources destinées d'une manière générale à son fonctionnement ou à la mise en œuvre de programmes spécifiques. Elle a aussi bénéficié d'un appui de contrepartie, notamment, sous la forme d'une participation aux coûts des bourses et d'autres activités. Les dépenses de l'UNU relatives aux activités universitaires, au personnel et aux frais généraux s'élevaient en 2005 à environ 38,6 millions de dollars (non vérifié).

103. À la fin de l'année, le système de l'UNU employait environ 290 personnes, dont plus de 160 administrateurs. Environ 25 % du personnel sont des ressortissants de pays en développement. Conformément à la mission dont doit s'acquitter l'UNU en tant que communauté internationale d'universitaires, son personnel se compose de ressortissants de plus de 50 pays, et les membres du réseau de coopération de l'Université appartiennent à plus de 100 pays. L'Université essaie aussi de maintenir un équilibre naturel entre les deux sexes, et en 2005, la proportion hommes/femmes était 54 %/46 %.

Annexe

Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies pour 2005

Membres nommés

Professeur Vappu Taipale (Finlande), Président du Conseil; Directeur général du Centre national de recherche et de développement pour le bien-être et la santé, Helsinki

Professeur Sheikha Abdulla Al-Misnad (Qatar), Présidente de l'Université du Qatar, Doha

Professeur Rafaa Ben Achour (Tunisie), faculté des sciences juridiques, politiques et sociales; ancien Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'éducation chargé de l'innovation pédagogique, Ministère de l'éducation, Tunis

Professeur Lidia R. Arthur Brito (Mozambique), maître de conférences à la faculté d'agronomie et d'ingénierie forestière de l'Université Eduardo Mondlane; ancienne Ministre de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie du Mozambique

Ambassadeur Jayantha Dhanapala (Sri Lanka), Secrétaire général du Secrétariat chargé de coordonner le processus de paix, Colombo; ancien Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement de l'ONU, New York; ancien Ambassadeur et Représentant permanent du Sri Lanka auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Professeur Gloria Cristina Florez (Pérou), professeur à la faculté des sciences sociales de l'Universidad Nacional Mayor de San Marcos, Lima

M. Eduardo Carrega Marçal Grilo (Portugal), Administrateur de la Fondation Gulbenkian; ancien Ministre de l'éducation du Portugal, Lisbonne

Ambassadeur Ahmad Jalali (République islamique d'Iran), Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'UNESCO, Paris

M. Ji Fusheng (Chine), ancien Directeur général du Département des hautes technologies et de la recherche fondamentale de la Chine; ancien Conseiller de la Mission permanente de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Professeur Peter H. Katjavivi (Namibie), Ambassadeur auprès de la Belgique et de l'Union européenne, ambassade de la République de Namibie, Bruxelles; ancien Vice-Président de l'Université de Namibie, Windhoek

Professeur Marju Lauristin (Estonie), professeur de communication sociale à l'Université de Tartu; ancienne Ministre des affaires sociales de l'Estonie

Professeur Andrei Marga (Roumanie), professeur de philosophie contemporaine et de logique; ancien recteur de l'Université Babes-Bolyai, Roumanie

Professeur José Raymundo Martins Romeo (Brésil), recteur du Colégio do Brasil; ancien recteur et actuellement professeur de physique à l'Universidade Federal Fluminense, Niteroi, Rio de Janeiro, Brésil

M^{me} Dorothy L. Njeuma (Cameroun), recteur de l'Université de Yaoundé 1, Cameroun

Professeur Otto S. R. Ongkosongo (Indonésie), géologue et chargé de recherches au Centre de recherche en océanographie de l'Institut indonésien de sciences, Jakarta

Professeur Jocelyne Pérard (France), Centre de recherches de climatologie de l'Université de Bourgogne, Dijon (France)

Professeur Akilagpa Sawyerr (Ghana), Secrétaire général de l'Association des universités africaines; ancien Vice-Président et professeur de droit de l'Université du Ghana

Professeur Dagmar Schipanski (Allemagne), Présidente du Parlement de Thuringe; ancienne Ministre des sciences, de la recherche et des arts de Thuringe, Erfurt, (Allemagne)

Ambassadeur Terusuke Terada (Japon), Président du Foreign Press Centre du Japon; ancien Ambassadeur du Japon au Mexique, au Belize et en République de Corée

M. Juan Vela Valdes (Cuba), recteur de l'Université de La Havane

Professeur Hebe Maria Cristina Vessuri (République bolivarienne du Venezuela), chargée de recherches et Directrice du Département des études scientifiques de l'Instituto Venezolano de Investigaciones Cientificas, Caracas

Professeur Lyudmila A. Verbitskaya (Fédération de Russie), recteur et professeur de linguistique de l'Université d'État de Saint-Petersbourg, (Fédération de Russie)

Professeur David Ward (États-Unis d'Amérique), Président du American Council on Education, Washington; ancien recteur de la University of Wisconsin-Madison, (États-Unis)

Professeur Alison Wolf (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Professeur de gestion et de perfectionnement professionnel au King's College, Université de Londres

Recteur de l'UNU

Professeur J. A. van Ginkel (Pays-Bas)

Membres de droit

M. Kofi Annan (Ghana), Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

M. Koichiro Matsuura (Japon), Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris

M. Marcel Boisard (Suisse), Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Genève

